

COMPTE-RENDU

Comité d'opportunité du GAL Sud Gironde

Mardi 10 juin à Langon (33)

Ordre du jour

Accueil, introduction, vérification des modalités

Présentation à l'opportunité de 4 projets candidats :

- Projet de construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Saint-Pierre-d'Aurillac – Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde (FA1)
- Projet rénovation de la halle de type Eiffel à Barsac – Commune de Barsac (FA3)
- Projet de développement professionnel de l'association Musaraigne – Association Musaraigne (FA3)
- Projet de réhabilitation d'un atelier d'artisan en théâtre de 50 places à la Réole - Association le 5 bis (FA3)

Vote en sélection d'un projet instruit :

- Relocalisation d'une distillerie en Réolais en Sud Gironde

Points divers et calendrier prévisionnel



Liste de présence

NOM Prénom	Structure représentée	Collège	T/S	Voix déléguée	10/06/2025		Voix délibérative
					Présent	Excusé	
CORRIOLS Philippe	Cdc Réolais en Sud Gironde	Public	Titulaire	1	Présent	1	
MOUTIER Philippe	Cdc Réolais en Sud Gironde	Public	Suppléant		Présent	0	
MARTY Bruno	Cdc Réolais en Sud Gironde	Public	Titulaire	1	Présent	1	
CAMON-GOLYA Philippe	Cdc Réolais en Sud Gironde	Public	Suppléant		Excusé	0	
CLAYIER Dominique	Cdc Convergence Garonne	Public	Titulaire	1	Excusé	0	
JOINEAU Vincent	Cdc Convergence Garonne	Public	Suppléant		Absent	0	
MATEILLE Bernard	Cdc Convergence Garonne	Public	Titulaire	1	Absent	0	
DREAL Béatrice	Cdc Convergence Garonne	Public	Suppléant		Absent	0	
LAULAN Didier	Cdc Sud Gironde	Public	Titulaire	1	Présent	1	
GERBEAU Cédric	Cdc Sud Gironde	Public	Suppléant		Absent	0	
BERNADET Alain	Cdc Sud Gironde	Public	Titulaire	1	Présent	1	
LATAPY Christopher	Cdc Sud Gironde	Public	Suppléant		Absent	0	
BARREYRE Danièle	Cdc Bassédais	Public	Titulaire	1	Absente	0	
VIGNE Nicole	Cdc Bassédais	Public	Suppléant		Absente	0	
FRANCELIN Martine	Cdc Bassédais	Public	Titulaire	1	Présente	1	
DUPIOL-TACH Françoise	Cdc Bassédais	Public	Suppléant		Absente	0	
GILLE Hervé	Conseil Départemental	Public	Titulaire	1	Excusé	0	
DEXPERT Isabelle	Conseil Départemental	Public	Suppléant		Excusée	0	
VAILLIER Raymond	Office de Tourisme Réolais	Privé - Tourisme	Titulaire	1	Présent	1	
DUSSILLOLS Francis	Office de Tourisme Réolais	Privé - Tourisme	Suppléant		Présent	0	
IE SABRAN PONTEVES Louis	Château Royal de Capeneuve	Privé - Tourisme	Titulaire	1	Excusé	0	
PERROMAT Xavier	Château de Cérons	Privé - Tourisme	Suppléant		Présent	1	
DEMEAULME Isabelle	SIPHEM	Privé - Environnement	Titulaire	1	Présente	1	
ROES Michaël	Toopi Organics	Privé - Environnement	Suppléant		Absent	0	
MONIER Alice	L'Auringlets	Privé - Environnement	Titulaire	1	Présente	1	
PLANTY Xavier	Association Carboucy	Privé - Environnement	Suppléant		Présent	0	
BENTEJAC Kévin	GE APA Santé nutrition	Privé - Santé territoriale	Titulaire	1	Excusé	0	
HEBERT Corinne	Citoyenne	Privé - Santé territoriale	Suppléant		Excusée	0	
SEQUIER Patrick	Mission Locale Sud Gironde	Privé - Santé territoriale	Titulaire	1	Présent	1	
PICHEYIN Bernard	Citoyen	Privé - Santé territoriale	Suppléant		Absent	0	
ROUSSEAU Alexa	CCI Bordeaux Gironde	Privé - Économie territoriale	Titulaire	1	Absente	0	
GALANDRIN Alexandre	Cabinet G4 Ingénierie	Privé - Économie territoriale	Suppléant		Absent	0	
LAPORTE Mathalie	CMA Gironde	Privé - Économie territoriale	Titulaire	1	Absente	0	
BAUD GOUS Béatrice	CMA Gironde	Privé - Économie territoriale	Suppléant		Présente	1	
BIREAUD Nathalie	Centre formation Beauzéjour	Privé - ESS	Titulaire	1	Présente	1	
BOSREDON Clément	Cap solidaire	Privé - ESS	Suppléant		Excusé	0	
TROUARD Anne	Recyclerie du Bassédais	Privé - ESS	Titulaire	1	Présente	1	
MANDRET-DEGEILH Antoine	Co-Actions	Privé - ESS	Suppléant		Absent	0	
ARDURATS Virginie	CCI Bordeaux Gironde	Privé - Réseau d'acteurs	Titulaire	1	Absente	0	
FAZEMBAT Elodie	Club d'entreprises du Réolais	Privé - Réseau d'acteurs	Suppléant		Absente	0	
BIROT Guillaume	Union des Commerçants et Artisans du Cadillac Bégaud	Privé - Réseau d'acteurs	Titulaire	1	Absent	0	
TRISTANT Sophie	Club d'entreprises des Deux Rives	Privé - Réseau d'acteurs	Suppléant		Présente	1	
				21	Voix délibérative	14	
					dont privées	9	
					Double quorum	Validé	

Vérification du double quorum

Membres du GAL présents (titulaires & suppléants)	Binômes avec voix délibérative présents	Double quorum
17/42 dont collège public : 6/18 collège privé : 11/24	14/21 dont collège public : 5/9 collège privé : 9/12	Validé > 50% voix délibératives Dont privées > 50%

Le double quorum 50% de présence de membres avec voix délibérative, dont au moins 50% du collège privé étant atteint, l'assemblée pourra procéder au vote des points à l'ordre du jour.

Participation - Membres du GAL Sud Gironde excusé.e.s : 8/42 (dont 4/18 du collège public et 4/24 du collège privé) ; Membres du GAL Sud Gironde absent.e.s : 17/42 (dont 8/18 du collège public et 9/24 du collège privé) ; Equipe technique et élue : Jason Seneca-Ferreira, Chargé de mission animation, gestion et communication GAL Sud Gironde et Elodie Pollet, Chargée de mission santé et fonds européens – Philippe Corriols, Président du GAL Sud Gironde

4 invités présents : Elodie de la Grange, Directrice adjointe, Syndicat mixte Sud Gironde ; Cécile Reix, Collaboratrice parlementaire de la Madame la députée Sophie Mette (9^e circonscription de la Gironde) ; Jérôme Guillem, Conseil Régional ; Florence Figueras, chargée de mission animation stratégique à la Région Nouvelle-Aquitaine.

Mise en place de la séance

Démarrage de la séance : 18h10 – Fin de la séance : 20h15

Le Président du GAL Sud Gironde, Philippe Corriols, ouvre la séance, énonce les voix délibératives par binôme et présente le déroulé de la séance.

Philippe Corriols réénonce les voix délibératives et rappelle les modalités de vote des projets : 4 projets candidats étudiés selon la grille de sélection, un passage de 20 mn par porteur.r.se de projet (10 mn de présentation, 10 mn de question-réponse) puis 10mn de délibération en GAL.

Tout membre du comité avec voix délibérative en conflit d'intérêts avec le.la candidat.e est prié de se signaler en amont, puis de se déporter du vote, en quittant la salle lors des délibérations.

Projet n°20 – Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Saint-Pierre-d'Aurillac



Construction d'une maison de santé à
Saint-Pierre-d'Aurillac

FA 3 (T3) - Projet : 960 500 € -
Sollicité : 100 000 €



Document de référence - Fiche projet et support de présentation (annexe)

Présentation par – M. Francis ZAGHET, Président de la CdC du Réolais en Sud Gironde ; M. Francis ZAGHET, Président de la CDC du Réolais en Sud Gironde, M. Stéphane DENOYELLE, vice-Président à l'action sociale et aux mobilités et Maire de Saint Pierre d'Aurillac ; Mme Anne LARROUY, coordonnatrice de la Maison de Santé ; Nicolas MONNEREAU, DGA services à la population à la CdC du Réolais en Sud Gironde.

Caractéristiques – Coût total : 960 500 € – Cofinancements : 218 400 € (DETR) ; 100 000 € (Département) ; 150 000 € (Région Nouvelle-Aquitaine) ; Montant FEDER 5.2. Sollicité : 100 000 € (Fiche action n°1 : Développer une approche territoriale de la santé) – Calendrier du projet : Du 01/09/2023 au 28/02/2026.

Présentation du projet - Face au déficit de professionnels de santé autour de Saint Pierre d'Aurillac, 6 professionnels de santé se sont regroupés autour d'un projet de santé pour travailler ensemble à une offre adaptée et qualitative sur la commune. Ce projet de santé prendra corps dans la future Maison de Santé Pluriprofessionnels (MSP), qui se situera dans le bourg, dans une zone déjà riche en équipements et à proximité de tous les services de la commune. Cette nouvelle offre de santé permettra aux habitants de la commune et des villes limitrophes d'avoir accès à des soins qualitatifs, de proximité et avec un vrai lien établi entre les différentes professions de santé.

Echanges Q/R – Questions/réponses

- Isabelle Deheaulme : Les stagiaires reçus dans la MSP seront hébergés où ?
 - R : Le projet de coliving porté par le Docteur Faget à Monségur, destiné à l'accueil d'internes, bénéficie du soutien de la Caisse des Dépôts. Par ailleurs, l'îlot situé en face de la mairie de Saint-Pierre-d'Aurillac fera l'objet d'une requalification, avec la création de 13 logements sociaux, intégrant une dimension d'habitat inclusif, ainsi qu'un logement dédié à l'accueil d'une stagiaire de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP).
- Question : Quelles sont les ressources en énergie pour le projet ?
 - R : Le cabinet d'architectes sélectionné travaille en collaboration avec un énergéticien reconnu pour son expertise sur ce type de bâtiment. L'équipe porte une volonté forte de sobriété énergétique, avec notamment l'intégration d'un réseau de chaleur alimenté par des matériaux biosourcés. Il a aussi travaillé sur le lycée de Bègles bioclimatique. Le bâtiment est étudié pour être sobre énergétiquement.
- Philippe Corriols : Complémentarité de patientèles pour ne pas avoir de concurrence avec les autres services présents sur le territoire ?

- R : Le secteur de la santé n'est pas régi par une logique de concurrence, mais par celle de la réponse aux besoins. Au contraire, les enjeux actuels imposent de renforcer l'offre afin de répondre à une demande croissante et de réduire significativement les délais d'attente.
- R : Une étude est faite par l'ARS pour expliquer qu'il y a un vrai manque de professionnels de santé sur le territoire. Actuellement il y a 1500 patients pour un médecin sur le territoire de la CDC du Réolais, plus qu'un seul dentiste à la Réole, il n'y a plus de spécialistes. Grande tension sur le territoire. Nos habitants s'affranchissent des limites administratives. La montée en charge oblige les médecins à prendre des créneaux supplémentaires. Ces derniers seront pris en charge par les médecins pour combler le manque de soignants sur le territoire.
- R : Les habitants ont leur médecin sur d'autres communes que Saint-Pierre-d'Aurillac et il n'y aura pas de souci avec la création de la MSP. Présence d'une résidence pour personnes âgées avec un rayonnement intercommunal sur le territoire, personnes très captives avec des problèmes de mobilité et beaucoup de besoins de soins (interventions à domicile notamment).

Délibération –

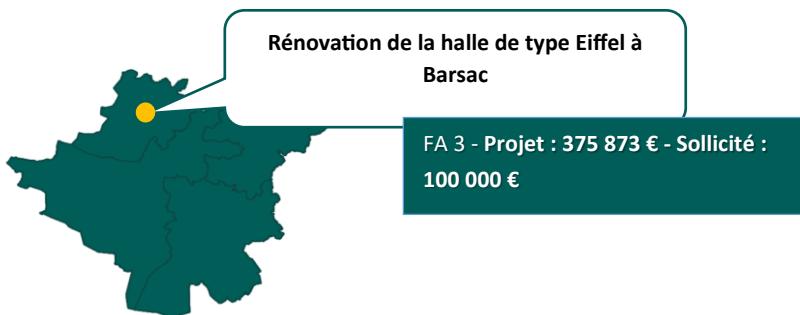
- Jérôme Guillem : Importance de l'intérêt général. Totalement pertinent, bien présenté. Mérite que ce projet soit soutenu autant que les projets de MSP.

Vote – Philippe Corriols procède au vote à l'opportunité du projet n°20 :

Voix délibératives	Abstention pour conflit d'intérêts	Note moyenne	Avis
12	2 Philippe Corriols, élu à la CDC du Réolais en Sud Gironde Philippe Moutier, vice-président à la CDC du Réolais en Sud Gironde Bruno Marty, vice-président à la CDC du Réolais en Sud Gironde	28/35	Favorable

Double quorum validé – Avis vérifié - Avis favorable (total \geq 18 pts), d'ajournement (18 pts $>$ total $>$ 12 pts), défavorable (12 pts \geq total)

Projet n°21 – Rénovation de la halle de type Eiffel à Barsac



Document de référence - Fiche projet et support de présentation (annexe)

Présentation par – M. Dominique CAVAILLOLS, Maire de Barsac ; Mme Maude DARRIET, Directrice générale des services.

Caractéristiques – Enveloppe du projet : 375 873 € HT – Cofinancement : DETR (77 980 €), Région Nouvelle-Aquitaine (92 718 €), Département Gironde (30 000 €) – Montant FEDER OS 5.2. sollicité : 100 000 € (Fiche action n°3 Attractivité touristique, culturelle et patrimoniale) – Calendrier du projet : Du 01/04/2024 au 31/12/2028.

Présentation du projet - La commune de Barsac, engagée dans une Convention d'Aménagement de Bourg n°2, souhaite valoriser sa halle de type Eiffel située en plein cœur de bourg. Outre les objectifs de rénovation et mise en valeur du patrimoine remarquable de la commune, le projet tend à faire revivre la halle (réalisée par l'architecte FLAUDER en 1895) pour accompagner le développement des offres culturelles, événementielles et touristiques.

Echanges Q/R – Questions/réponses

- Xavier Planty : Y a-t-il une programmation culturelle qui se tiendra sous la halle ?
 - R : La halle accueille déjà plusieurs manifestations culturelles, telle que le concert « Au libre cours » mettant à l'honneur des chanteurs lyriques. Elle constitue un espace partagé, accessible à tous, où de nombreux évènements sont programmés, notamment le festival de l'amitié Barsac-Sénégal. Par ailleurs, les activités sportives et associatives, comme les représentations de judo ou les cours de danse s'y déroulent régulièrement. Dans cette dynamique, une volonté affirmée existe pour réinstaller le marché du dimanche matin, sous la halle, afin que les habitants se réapproprient ce lieu.
- Didier Laulan : Demande de précisions sur la couleur rouge
 - R : 3 rouges sont pressentis, des essais seront faits en réalité et le choix sera ensuite opéré.
- Béatrice Baud-Gous : Y aura-t-il encore des verreries, qu'en est -il du classement de la halle ?
 - R : Oui. L'objectif est que cette halle soit classée pour pouvoir la protéger et la préserver à l'avenir.
- Philippe Corriols : Revient sur ce qui va être fait sous cette halle. Y a-t-il de nouveaux projets qui vont se faire grâce à la rénovation ? Certains projets ne peuvent pas être faits actuellement par manque de place.

- R : Certaines choses sont restées de côté aujourd’hui, notamment des manifestations de grande ampleur. L’objectif est de pouvoir faire plus que ce que l’on fait aujourd’hui. Le libre cours est obligé de se délocaliser sur des propriétés viticoles. L’objectif est que la halle soit ouverte à la population. Amener le monde lyrique à la population pour éviter aux personnes de devoir aller à Bordeaux. Aujourd’hui, les infrastructures ne permettent pas d’occuper tout l’espace avec les différences de niveaux, les trottoirs, etc. Idem pour l’association Barsac-Sénégal qui voudrait faire des manifestations de chanteurs africains sous la halle au centre du village et sont obligés d’aller dans la salle communale actuellement. Barsac est la première commune sur la départementale en provenance de Bordeaux. Il y a une volonté de faire une commune agréable pour les touristes. L’œnotourisme est important aussi : Barsac est la capitale du Sauternais. Important de faire découvrir une commune agréable. Première commune du Sauternais à avoir fait une voie douce partagée avec l’envie de continuer en 2028.
- Francis Dussillols : Projet de faire évoluer le monde lyrique sous cette halle ? La question de l’acoustique a-t-elle été posée ?
 - R : Pas de changement de l’acoustique, celle en place est déjà optimale. Les chanteurs lyriques se produisent déjà dessous depuis 4 ans. Le sous-préfet présent il y a 2 ans avait découvert une représentation et apprécié beaucoup l’acoustique.

Délibération -

- Didier Laulan : Veut rajouter des choses sur l’œnotourisme. Cette halle peut-être une attractivité du territoire en raison de l’architecte de type Eiffel. Qu’en est-il pour retenir les touristes au-delà de la halle ?
 - Un autre projet en cours de réflexion consiste à collaborer avec la CDC Convergence Garonne et le CDC Sud Gironde autour du développement de la mobilité douce, en lien avec l’axe Bordeaux rive gauche – Langon. La gare de Barsac pourrait devenir un pôle multimodal, avec la halle comme point central. Ce lieu accueille des commerces et participe également à l’attractivité du territoire en valorisant la halle de type Eiffel. L’objectif est de retenir les visiteurs en offrant une halte avec les mobilités durables. Il s’agit d’un projet stratégique à l’échelle locale.
- Martine Francelin : Lieu de vie qui sera amplifié grâce au projet.
- **Vote** – L’équipe technique lance le vote à l’opportunité du projet n°21 :

Voix délibératives	Abstention pour conflit d’intérêts	Note moyenne	Avis
14	0	19/35	Favorable

Double quorum validé – ACI vérifié - Avis favorable (total \geq 18 pts), d’ajournement (18 pts $>$ total $>$ 12 pts), défavorable (12 pts \geq total)

Projet n°22 – Développement professionnel de l'association Musaraigne à Rions



Document de référence : Fiche projet et support de présentation (annexe)

Présentation par – Nadia BIDAL, membre du conseil d'administration ; Florence OLIVIER et Marion STOERKLER, salariées et administratrices de productions.

Caractéristiques – Enveloppe du projet : 29 530 € HT - Montant FEDER 5.2. Sollicité : 17 000 € (FA n°3 – Attractivité touristique, culturelle et patrimoniale) – Co-financement : 5 000 € (mairie de Rions), 1550 € (mécénat) - Calendrier du projet : Du 01/03/2025 au 31/10/2025.

Présentation du projet – L'association Musaraigne fête ses 18 ans en 2025. Cette association rionnaise promeut depuis toujours sa cité médiévale de naissance par le biais d'actions artistiques et culturelles destinées à ses habitants d'un jour, de toujours, à son territoire immédiat ou voisin. Son projet phare a toujours été le Festival Rues&Vous dont elle reprend cette année l'organisation dans son entiereté : pour que les arts et la culture continuent de faire vibrer les ruelles, pavés de Rions et du territoire. L'enjeu de cette reprise et ses opportunités sont de préserver un marqueur culturel de territoire mais surtout d'en développer l'ancre territorial. Pour ce faire, deux salariées sont engagées à temps partiel et missionnées pour mettre à l'œuvre les ponts, partenariats, collaborations nécessaires au portage d'un projet associatif global par et pour le territoire.

Echanges Q/R – Questions/réponses

- Xavier Planty : Le projet fait une demande de 17 000€ pour cette année. Mais comment allez-vous faire sur les autres années ?
 - R : Les 17 000€ vont alimenter la structuration de l'association pour assurer une pérennisation dans le temps. Il y a un gros travail avec les partenaires privés et notamment les mécènes pour pérenniser le modèle de l'association pour prendre le relai de cette aide.
- Xavier Planty : Envisagez-vous de faire des partenariats avec d'autres associations qui pourraient apporter un complément d'action, même si elles ne sont pas sur le même objet ?
 - R : Un travail est mené avec d'autres associations du territoire pour collaborer en partenariat. L'objectif est de valoriser ce qui est fait par d'autres associations pour mutualiser les compétences et les objectifs pour toucher un public le plus large possible. Importance de la transversalité pour Musaraigne : réseau associatif local socio-culturel. Mais dynamisme associatif dans tous les domaines, notamment agro-alimentaire. La culture n'est pas une finalité en soi, c'est un chemin pour plein d'autres choses. Aujourd'hui, le réseau d'association culturel sur le territoire, propose différentes thématiques. La volonté est de faire des ponts entre les associations.

- Anne Troquart : demande des précisions sur l'emploi. Combien de personnes employées par l'association ?
 - R : L'emploi est pour l'instant le moyen de professionnaliser l'association. L'objectif est que ces emplois soient pérennes à plus long terme, mais la volonté est de ne pas prendre de risque. Florence est intermittente du spectacle, Marion est autoentrepreneure. Idée de se projeter sur une logique pluriannuelle.
- Philippe Corriols : Y a-t-il un accompagnement par des réseaux associatifs dans la pérennisation des actions ?
 - R : L'association connaît bien les dispositifs, mais ces accompagnements demandent beaucoup de temps. En cumulé, les salariées travaillent un jour par semaine, donc cela fait peu pour gérer les projets et la structuration.
- Isabelle Deheaulme : Quelles sont les prestations de service dans le plan de financement ?
 - R : La promotion matérielle sur le territoire, promotion immatérielle (médiation en territoire, interventions artistiques et résidences in situ, ateliers participatifs auprès des habitants), partenariat autour des démarches d'écomanifestation. Il y a essentiellement des acteurs pour la réalisation concrète du projet.

Délibération -

- Jérôme Guillem : Y a-t-il déjà d'autres projets culturels du même type qui ont été soutenus par le GAL dans cette programmation ? C'est la porte ouverte à d'autres demandes du même genre. La médiation culturelle est hyper importante.
 - R : Non il n'y a pas d'autres projets du même type soutenus.
- Francis Dussilols : Si on prend en compte la vie de Rions et l'histoire de l'association, les personnes font le choix d'animer la vie de la ville. Elles ont une certaine idée du vivre ensemble. Mais de telles demandes vont être récurrentes. Comment faire pour arbitrer ?
- Bruno Marty : Il y a des centaines d'associations. Il peut y avoir du mal à voir la pérennité de la chose sur les années suivantes, quelle création d'emploi réelle.
- Xavier Planty : Comme toutes les associations, il faut qu'ils démarrent.
- Sophie Tristant : Les ressources dédiées prennent le temps d'aller chercher des aides. Plus on a des ressources qui peuvent accorder du temps, plus la manifestation attire du monde, plus elle génère de l'autofinancement. Se demandent ce qu'on va faire après
- Martine Francelin a été pendant longtemps présidente d'association et organisatrice de grosses manifestations. Il faut aller chercher de l'argent. On ne comprend pas pourquoi 17 000€, l'association existe déjà. Si on ouvre la porte à ça, tout le monde peut demander un accompagnement.
- Jérôme Guillem : Vigilance à avoir par rapport à la récurrence de ces demandes. Le festival existe depuis des années à Rions, et crée du lien social. Très épaulé par la CDC qui se retire d'un coup. Décision brutale de la CDC Convergence Garonne.
- Francis Dussilols : Y a-t-il un plafond en termes de pourcentage pour l'attribution des aides FEDER ? Non, il y a seulement un montant plafond et 20% minimum d'autofinancement.
- Philippe Corriols : Projection de l'association au-delà du festival rues et vous, capitaliser sur l'ancrage territorial. Il serait intéressant pour l'association de commencer à se faire accompagner. Préconisation importante pour eux.

- Bruno Marty : Il y a beaucoup d'associations qui montent des festivals à 150 000€ et ont l'habitude de travailler avec des financements publics, pas de grand réflexe d'aller vers le mécénat. Leur donner du temps leur permettrait d'aller chercher des financements.
- Sophie Tristant : Recourir à des aides sur le développement de l'animation culturelle.
- Jérôme Guillem : Il n'y a plus d'aides pour la médiation culturelle. La même difficulté est rencontrée par la CDC sud Gironde.
- Sophie Tristant : Je propose que cette aide soit versée une seule fois pour gagner du temps de démarrage et avoir le temps de se structurer.
- Alice Monier : Une aide sur 9 mois ne fait pas sérieux, comme 2 personnes qui travaillent un jour par semaine. Je trouve que le titre du projet est pertinent. C'est une expérimentation pour se structurer.

Vote - Philippe Corriols ouvre le vote en opportunité du projet n°22 :

Voix délibératives	Abstention pour conflit d'intérêts	Note moyenne	Avis
14	0	23/35	Favorable

Double quorum validé – ACI vérifié - Avis favorable (total \geq 18 pts), d'ajournement (18 pts > total > 12 pts), défavorable (12 pts \geq total)

Projet n°23 – Réhabilitation d'un atelier d'artisan en théâtre de 50 places à la Réole



Réhabilitation d'un atelier d'artisan en théâtre de 50 places à la Réole

FA3 - Projet : 121 610 €

Sollicité : 96 888 €



Document de référence : Fiche projet et support de présentation (annexe)

Présentation – Elise DUBROCA, Présidente de l'association Le 5 bis et Mathieu GALY, bénévole à l'association Le 5 bis.

Caractéristiques – Enveloppe du projet : 121 610 € - Cofinancement : 400€ (Crédit Agricole) - Montant FEADER-LEADER sollicité : 96 888 € (FA 3) - Calendrier du projet : du 01/04/2022 au 31/06/2026

Présentation du projet – Le projet du 5 Bis est né de la volonté de transformer un ancien atelier d'artisan, situé au cœur de La Réole, en un théâtre de poche de 50 places. Pensé comme un lieu culturel de proximité, il favorise la rencontre, la création et le partage artistique. La réhabilitation du bâtiment a impliqué d'importants travaux de gros œuvre, la mise aux normes ERP, ainsi que l'aménagement d'espaces dédiés au spectacle vivant (salle équipée, loge, bar d'accueil) et l'acquisition d'équipements techniques (son, lumière, mobilier, etc.). La présente demande de financement concerne exclusivement cette phase de réhabilitation et d'équipement, préalable indispensable au déploiement du projet artistique.

Aujourd'hui, le théâtre du 5 Bis propose une programmation professionnelle, accueille des résidences d'artistes et développe des activités de pratique amateur. Fonctionnant sous statut associatif, le lieu vise à renforcer le lien social et à promouvoir une culture accessible et partagée. Ses trois vocations principales sont : soutenir la création artistique et la professionnalisation des compagnies, favoriser les échanges entre artistes et citoyens, et encourager l'expression et la diversité culturelle.

Echanges Q/R – Questions/réponses

- Martine Francelin : est-ce que l'association est propriétaire du bâtiment ?
 - R : Elise Dubroca : Je suis propriétaire à titre privée. L'association a été créée dans un second temps. L'objectif est que l'association puisse assumer cette charge grâce à une convention entre l'association et moi-même pour la mise à disposition du bien.
- Martine Francelin : Faites-vous d'autres demandes de financements en complément du FEDER ?
 - R : Oui : la mairie de la Réole qui nous soutient, ainsi que la CDC du Réolais, réponse négative de la Région, attente réponse du Département. Volonté d'ouvrir les portes de la DRAC pour la partie d'aide à la création et d'accueil en résidence. L'enjeu de l'année prochaine est d'aller convaincre les entreprises privées du territoire qu'il faut faire vivre ensemble ce territoire.
- Philippe Corriols : Avez-vous adhéré au club d'entreprises du Réolais
 - R : Pas encore, mais c'est en projet. Déjà des rencontres initiées par M. Marty entre associations et entreprises du territoire.

- Bruno Marty : Offre culturelle remarquable dans le 5 bis. Remercie le partenariat avec le théâtre dans le cadre des VIF dans le cadre de la santé mentale avec des conférences et spectacles. Revitalisation du centre-bourg important grâce au territoire. Taux de remplissage de 80% du théâtre. On prend l'ascenseur, on va boire un coup au bar. Beaucoup de partenariats avec la librairie. Librairies éphémères au théâtre, par exemple. Tout le monde est très actif sur ce point.
- Xavier Perromat : Est-ce que le théâtre peut servir comme salle de conférence ?
 - R : Cela peut être dans le projet, pas encore le cas pour l'instant. Par exemple des scènes déclencheuses du monde du travail avec un éclairage des relations humaines (par exemple, un séminaire pour des personnes en entreprise).
- Martine Francelin : Est-ce que la troupe théâtrale se déplace dans les villages ?
 - R : La troupe du 5 bis est amateur. C'était un des piliers du projet quand Elise est arrivée à la Réole. La troupe ne se déplace pas pour le moment, car il n'y a pas eu de demande et ce n'était pas le projet. Mais l'idée est de fédérer des troupes amateurs pour monter des événements ensemble. Ce n'est pas un théâtre de location, mais l'idée de faire un festival avec plusieurs jours de théâtre amateur.
- Philippe Corriols : Quelle méthode pour attirer les touristes ?
 - R : Partenariat avec l'office de tourisme, nombre de gîtes partenaires qui relaient l'information sur les spectacles. Création de l'école du spectateur en partenariat avec le théâtre Coemedia de Marmande. Les artistes en résidence à Marmande viennent faire des interventions au 5 bis. Proposition d'une programmation de 3 spectacles cette saison. Auberges espagnoles et rencontres avant les spectacles et après sous forme de jeux pour que les spectateurs deviennent spect-acteurs. Cela permet de voir le théâtre différemment. 17 personnes ont participé pour cette saison. Projet d'augmenter ce nombre de personnes pour l'année prochaine.
- Xavier Planty : Connaissez-vous l'association musaraigne ?
- Mathieu Galy a été bénévole à Rues&Vous et président de A la Rue.
- Elise Dubroca : chaque année, semaine dédiée sur un thème de société. VIF cette saison, maladie mentale la saison prochaine.
- Martine Francelin : Il y a également un besoin de communiquer avec les mairies pour relayer la programmation.

Délibération -

- Jérôme Guillem : Projet structurant en cœur de ville, investissement pour structurer le théâtre. Beaucoup plus pertinent et lisible pour la suite.
- Xavier Perromat : Projet très cohérent, bien mené, qui connaît son public.
- Sophie Tristant : Bien qu'ils communiquent davantage pour que toutes les petites communes puissent relayer l'information auprès des administrés.
- Sophie Tristant : L'enveloppe est pour accompagner un investissement privé dans le cas de ce projet. Philippe Corriols : Oui des porteurs privés peuvent solliciter une aide de fonds européens.
- Jérôme Guillem : Il y a un manque de recontextualisation. Intéressant de montrer le coût global du projet, voir le global du projet. Comprendre le contexte global. Marc Faget avait présenté le montant total du projet.

Vote - Philippe Corriols lance le vote pour le projet n°23 :

Voix délibératives	Abstention pour conflit d'intérêts	Note moyenne	Avis
14	0	25/35	Favorable

Double quorum validé – ACI vérifié - Avis favorable (total \geq 18 pts), d'ajournement (18 pts $>$ total $>$ 12 pts), défavorable (12 pts \geq total)

Vote en sélection après instruction règlementaire

Plan de financement du projet n°1 – Relocalisation d'une distillerie en Réolais :

Autofinancement	Région Nouvelle-Aquitaine	FEADER	Total
339 723,52 €	90 766 €	100 000 €	580 489,52 €
Voix délibératives	Abstention pour ACI	Pour	Contre
14	0	14	0
Double quorum validé			Sélectionnée

Le projet est sélectionné à l'unanimité.

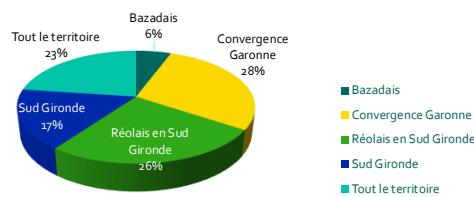
Points divers

Bref état des lieux de la programmation – Extrait ppt

La fiche action 3 « attractivité touristique, patrimoniale et culturelle » est actuellement sollicitée à hauteur de 190% (955 000 € demandé pour une enveloppe totale de 500 000 €), ce qui traduit un dépassement significatif de l'enveloppe initiale. La fiche action 5 « alimentation territoriale et durable », atteint un taux de sollicitation de 105% (316 000 € de demande d'aide pour une enveloppe de 300 000 €). La fiche action 8 « structuration de filière durable » est sollicitée à hauteur de 132% (495 000 € de pré demande pour une enveloppe de 375 000 €).

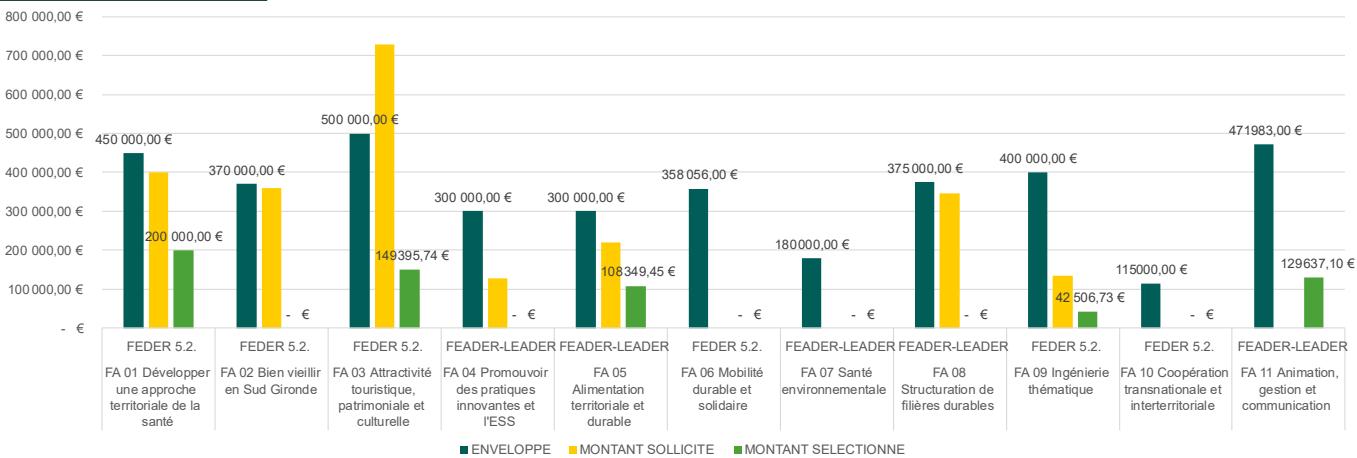
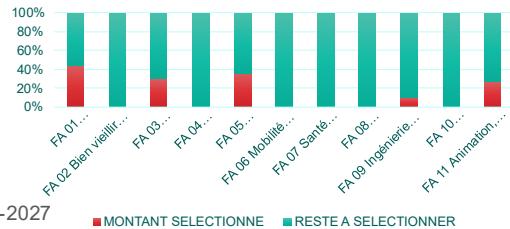
POINT D'ETAPE DLAL 03/2025

REPARTITION DU NOMBRE DE SOLLICITATIONS PAR TERRITOIRE



Mobilisation des fonds européens DLAL 2021 -2027

ENVELOPPE SELECTIONNEE DLAL 2021-2027



46

Correction

Correction d'une erreur de date dans le compte-rendu du GAL du mardi 16 juillet 2024 concernant l'AAP Structuration de filières durables. L'AA structuration de filières durable a un calendrier du 01/01/2023 jusqu'au 27/09/2024 et non le 27/09/2023 comme indiqué dans le compte-rendu du mardi 16 juillet 2024.

Fin de la programmation 14-20

La dernière visite de projet à savoir la liaison entre le pôle culturel et les quais de Garonne au sein de la Réole marque la fin du programme 14-20. Le lieu présente une très forte fréquentation de l'ascenseur. Plus de rupture entre haut et bas de la commune. Développement très fort de la partie haute. Ascenseur extrêmement emprunté les jours de marché, le samedi. La programmation 14-20 a été l'occasion de soutenir 46 projets avec un appui financier global de 1 700 000 €.

Proposition d'une visite de chantier de la collégiale d'Uzeste

Proposition de planifier cette rencontre à partir de mi-septembre 2025, à une date qui conviendra au plus grand nombre. Un ou plusieurs créneau(x) précis vous seront communiqués ultérieurement, en lien avec le calendrier du chantier et la disponibilité des intervenants.

Annonce des dates du congrès national des GAL : 6-7 octobre 2025 à Bourg-en-Bresse

Calendrier prévisionnel – Prochains comités : maintien du 8 juillet, proposition de trois dates supplémentaires le 9 septembre, le 14 octobre et le 9 décembre - *A reconfirmer*.

Approbation du compte rendu

Compte-rendu approuvé par le Président du GAL Sud Gironde, Philippe Corriols.

14